



BULLETIN

Octobre 2007

- Le Groupe Rojec choisit Capital Conseil
- Le financement sous forme de dette subordonnée
- Contactez-nous
www.capitalconseil.ca

CAPITAL CONSEIL PERMET AU GROUPE ROJEC D'OBTENIR LE FINANCEMENT RECHERCHÉ POUR SUPPORTER SA CROISSANCE

- Renégociation de la marge de crédit commerciale
- Marge de crédit immobilisation (équipement)
- Quasi-équité (dette subordonnée)

Mécanique Rojec Ltée

Fondée en 1974, le Groupe Rojec offre une gamme complète de services en mécanique du bâtiment et est en mesure de répondre à l'ensemble des besoins de sa clientèle en matière de plomberie, ventilation, chauffage et gaz médicaux. Avec plus de 100 employés, le Groupe Rojec est reconnu pour son expertise, ce qui en fait le leader dans le marché commercial et industriel.

Mécanique Rojec a choisi Capital Conseil pour :

- Identifier les meilleures sources de financement
- Négocier et être accompagné auprès des différents prêteurs
- Économiser du temps et ainsi se consacrer à ses activités principales
- Optimiser le montage financier
- Accélérer l'obtention du financement

« The ability of Martin from Capital Conseil to understand our needs and ensure that we had enough financing without overextending...and then presenting this to the banking community in a tender process. The add we hear all the time... "When banks compete the client wins". It could not have been done without the knowledge and expertise of Martin. »

- Stan Katz , Président, Mécanique Rojec

LE FINANCEMENT SOUS FORME DE DETTE SUBORDONNÉE

Qu'est-ce qu'une dette subordonnée ?

Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers garantis). En contrepartie du risque supplémentaire accepté, les créanciers subordonnés exigent un taux d'intérêt plus élevé que les autres créanciers. Plus souple que le financement par emprunt ordinaire, le remboursement s'établit en fonction du flux de trésorerie.

Quand utiliser ce mode de financement ?

- Rachat d'actionnaires
- Fusion/acquisition
- Financement des actifs intangibles
- Financement de la relève familiale
- Financement d'un projet d'expansion

Les avantages :

- Considéré comme de l'équité par la majorité des institutions financières
- Remboursement en fonction du flux de trésorerie (cash-flow)
- Moratoire sur le remboursement du capital
- Aucune dilution (ou faible diminution dans certains cas) du capital-action
- Peu de garanties (ou aucune dans certains cas) ce qui justifie le paiement d'un taux d'intérêt plus élevé
- Expertise et compétence de votre partenaire financier
- Partage du risque
- Structure de taux fixe ou variable

Éléments importants à considérer

- L'entreprise doit démontrer un historique favorable (performance par rapport à l'industrie)
- Les fonds générés par l'entreprise doivent démontrer une capacité de remboursement de la dette
- L'intégrité et compétence de la direction
- La qualité des prévisions financières et du sommaire exécutif et/ou du plan d'affaires
- La valeur économique de l'entreprise
- Certains produits sont sans frais juridiques

Capital Conseil peut vous conseiller et vous supporter afin de vous permettre d'obtenir votre financement sous forme de dette subordonnée.

CONTACTEZ-NOUS

En matière de financement, Capital Conseil est le partenaire qui est à l'écoute de vos besoins et vos attentes. Nous vous invitons à nous contacter au **514 823 1587** afin de nous faire part de vos projets d'entreprises. Il nous fera plaisir de vous visiter afin d'effectuer un diagnostic sur les possibilités de financement et ce, **sans frais ou engagement** de votre part.

Martin Roy, B.A.A.
Consultant, financement d'entreprises

6, boul. Desaulniers, bureau 600
Saint-Lambert (QC), J4P 1L3
T_ 514 823 1587 F_ 450 465 9995

mroy@capitalconseil.ca / www.capitalconseil.ca